

Kigali, le 18 NOV. 1992

N° 0367 / 92

MINIFOR

25/11/92  
12/11/92

A traiter par \_\_\_\_\_  
Date entrée 24-11-92  
N° Classement 157301/92

MF Est.  
Quel rôle de  
Dir. de cabinet  
pour donner cette  
date est  
et la pré. un peu  
les envoys  
quelqu'un

OBJET: Demandes d'ordre de missions pour la Belgique, la France, l'Allemagne et le Luxembourg, du 08 au 25 Décembre 1992 et transmission d'un mémorandum y relatif.

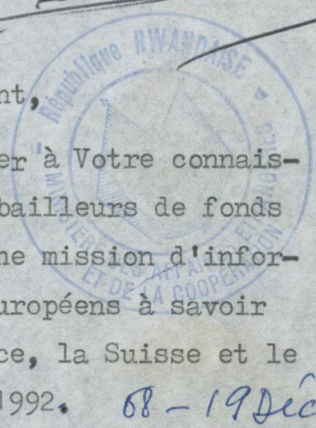
Son Excellence Monsieur le Président de la République Rwandaise  
KIGALI.

S/C de Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération  
KIGALI.

accord du 8 au 19 décembre 1992  
pas de mission pour  
MUS MUKANDAYISENGA D.

Excellence Monsieur le Président,

J'ai l'insigne honneur de porter à Votre connaissance que je compte effectuer une visite de travail aux bailleurs de fonds du Rwanda en matière de communication et en même temps une mission d'information sur les systèmes de communication dans les Pays Européens à savoir la Belgique, le République Fédérale d'Allemagne, la France, la Suisse et le Luxembourg, pour la période allant du 08 au 25 Décembre 1992. Je Vous saurais dès lors gré de bien vouloir autoriser l'établissement des ordres de mission et l'octroi des passeports en faveur de la délégation que je dirigerai à cet effet.



Il sied de rappeler qu'en tant que chargé de l'orientation et de la coordination des activités inhérentes à la promotion de la presse publique et privée au Rwanda, actuellement où le rôle principal de la presse est de contribuer efficacement à la résolution des problèmes auxquels le Pays est confronté, je projette faire cette tournée européenne pour explorer, avec nos principaux bailleurs de fonds en matière d'information, les possibilités de la réalisation de leurs promesses, des voies de nouveaux engagements et de m'imprégner de leurs systèmes de communication pour tenter les adaptations possibles dans notre Pays .

Il convient encore de souligner que l'actualité en matière de communication repose à l'heure actuelle sur le projet télévision nationale, instrument moderne et utile à l'éducation de la masse populaire pour l'éclairer dans la recherche de solutions aux problèmes de développement socio-économiques auxquels elle est confrontée,



projet qui doit être réalité fin cette année - début l'année prochaine. Point n'est besoin de signaler que certains Pays européens avaient manifesté un intérêt particulier dans ce domaine et qu'il faut approcher davantage ces bailleurs de fonds pour exploiter leurs bonnes dispositions et les principaux étant :

- la France qui s'est engagée dans la prise en charge du réseau de diffusion, de transmission, d'une partie des équipements de production, des prestations d'installations de ces équipements étant dans leur phase de réalisation;
- la Belgique qui avait accepté de financer la construction du bâtiment devant abriter le complexe de la T.V. rwandaise et qui semble actuellement retirer ses engagements;
- la Suisse qui contribue pour la réalisation de certaines études en matière de la communication;
- le Luxembourg, très en avancé en la matière avec des studios à travers toute l'Europe et qui a déjà porté à la connaissance de la partie rwandaise ses bonnes dispositions à intervenir dans ce domaine au Rwanda;
- l'Allemagne qui intervient depuis trente ans dans l'exploitation du Site Kinyinya dans le cadre de la convention signée entre le Gouvernement Rwandais et la Deutsche Welle.

Au cas où ma proposition rencontre Votre agrément, la délégation composée par :

- Dr. Pascal B. NDENGEJEHO, Ministre de l'Information et Président;
- Mademoiselle MUKANDAYISENGA Quitterie, Directrice de Cabinet au Ministère de l'Information, chargée de la coordination des activités de coopération intéressant le Ministère, membre;
- Monsieur MUHATURUKUNDO Norbert, Directeur de la Presse Publique, membre;
- Monsieur NAHAYO Charles, Coordinateur du Projet Télévision Nationale, membre;
- Monsieur MBONIMPA J.M.V., Directeur de Cabinet dans les Services du Premier Ministre, membre, quitterait Kigali le mardi 08 Décembre 1992 pour y revenir le jeudi 25 Décembre 1992.

Les frais de voyage et de séjour afférant à cette mission seront à la charge du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération.



Veillez agréer, Excellence Monsieur le Président,  
l'assurance de ma très haute considération.

Le Ministre de l'Information

Dr. Pascal B. NDENCEJHO



*Pascal B. Ndengejho*

Copie pour information à:

- Son Excellence Monsieur  
le Premier Ministre  
KIGALI.



MEMORANDUM DE COOPERATION AVEC LA BELGIQUE - LA FRANCE -

L'ALLEMAGNE - LA SUISSE ET LE LUXEMBOURG EN MATIERE

DE COMMUNICATION .

INTRODUCTION

La coopération entre le Gouvernement Rwandais et certains Pays européens en matière de communication datent de bien longtemps. Il y a lieu de citer à titre d'exemple, la coopération datant de 30 ans et toujours agissante entre le Gouvernement Rwandais et la République Fédérale d'Allemagne dans le projet "Radio Rwanda" qu'elle continue à assister sur base de la convention signée entre le Gouvernement Rwandais et la Deutsche Welle dans le cadre de l'exploitation du Site de Kinyinya.

Au fur et à mesure que le monde de la communication connaît une évolution au Rwanda, le Gouvernement Rwandais approche ses amis des Pays avancés pour l'épauler dans son progrès voire même que ces derniers prennent des initiatives pour apporter leur contribution à ces efforts de développement du Rwanda en matière de communication.

A l'heure actuelle, le dossier à la "une" dans ce domaine est celui de la télévision nationale et qui réveille l'intérêt de la plupart des Pays européens.

Cependant, il sied de souligner que malgré les riches promesses faites par certains importants bailleurs de fonds en la matière, des réticences commencent à être apparentes dans leurs attitudes pour la phase des réalisations et cela peut s'expliquer par plusieurs raisons dont notamment, un manque d'informations suffisantes sur les données relatives à cette télévision, la campagne d'intoxication du Front Patriotique Rwandais à travers presque tous les continents du monde.

Compte tenu de l'urgence, pour le Rwanda, de se doter d'une télévision nationale à caractère social ayant une mission spéciale d'être un outil de mobilisation et de sensibilisation de la masse populaire pour le développement socio-économique du Pays et compte tenu également des problèmes afférents à ce développement rongant actuellement notre société, il s'avère opportun de faire une tournée européenne pour mener des contacts individuels auprès de nos principaux bailleurs de fonds pour faire dans un bref délai, de ce projet une réalité.

... / ...

*Raisons  
de la  
mission*



Pour y aboutir, une série d'actions doivent être menées en rapport avec la construction du bâtiment devant abriter le complexe de la télévision, les équipements, la formation....

Même si la partie rwandaise s'est résolue à démarrer par les moyens de bord déjà disponibles, d'autres moyens doivent être disponibles sans tarder, pour ne pas être obligé d'arrêter les émissions quelques jours après le démarrage de la T.V.

Suite aux effets négatifs de la guerre et aux contraintes économiques auxquelles est actuellement confronté notre Pays, le gros du financement de ce projet doit provenir des bailleurs de fonds extérieurs.

Les lignes qui suivent font état de la coopération entre le Gouvernement Rwandais et chacun des Pays européens susmentionnés et dégagent l'utilité d'une mission rwandaise dans lesdits Pays.

## 2. COOPERATION ENTRE LE GOUVERNEMENT RWANDAIS ET LES PAYS EUROPEENS:

FRANCE - BELGIQUE - REPUBLIQUE FEDERALE D'ALLEMAGNE - SUISSE -

LUXEMBOURG EN MATIERE DE COMMUNICATION.

### 2.1. FRANCE

#### 2.1.1. ETAT DE LA COOPERATION

La France a accepté la prise en charge du réseau de diffusion, de transmission et d'une partie des équipements de production. Parmi eux on peut citer:

a) Les équipements de production et de reportage qui comprennent:

a.1. Les équipements de production:

- les équipements d'un studio de production
- les équipements d'un studio d'actualités
- les équipements d'un studio de continuité
- les équipements d'une salle palette graphique
- les équipements d'une unité de montage MIX

a.2. Les équipements de reportage et divers dont le nombre doit être déterminé après que l'étude technique de la réalisation du réseau de diffusion ait été chiffré.



b) Les équipements de diffusion et de transmission qui comprennent un réseau de huit émetteurs principaux + deux réémetteurs, la France étant disposée à prendre en charge:

b.1. Les équipements:

- au mont Jari
- au mont Huye
- à Karongi
- à Nyabitimbo (Mont Butare)
- à Rubona (Gisenyi)
- à Cyangugu
- à Karisimbi
- 1 réémetteur 50W BIII
- à Kinanira.

b.2. Des prestations d'installations à Jari, Karongi, Mabare, Gitwe, Gisenyi, Huye, Nyabitimbo, Cyangugu, Kinanira et Mugogo.

b.3. De l'agrégage - Transport - Amballage - Assurance du matériel

b.4. De la transmission, etc...

Il sied de signaler qu'une bonne partie de ce matériel est déjà sur place et que certains travaux d'installation ont déjà commencé.

#### 2.1.2. UTILITE D'UNE MISSION RWANDAISE EN FRANCE

La France s'étant engagée dans la prise en charge du réseau de diffusion, de transmission et d'une partie des équipements de production. Il en va de soi que l'autre partie doit aussi être négociée et comme cela peut se déduire de certaines récentes <sup>Correspondances</sup> en provenance de la Mission Française de Coopération et d'Action Culturelle à Kigali, il y aurait des actions qui commencent à être menées auprès de la mission pour bloquer les initiatives prises <sup>pourtant,</sup> et qui <sup>de</sup> allaient bon train.

Les contacts auprès des autorités politiques françaises seraient utiles au Pays dans le cadre du démarrage de la T.V. Nationale.

Aussi, pour parer ou contrebalancer l'action du FPR ou autre éventuel ennemi de la nation dans les milieux français par le biais de la presse, il s'avère opportun d'approcher les radios de certains Pays européens



avec lesquelles nous entretenons des relations de coopération dans le domaine culturelle pour négocier le recrutement des journalistes rwandais à ces radios, dans le cadre des accords de coopération signés ou à signer entre le Gouvernement Rwandais et ses partenaires étrangers.

*Informati* // La Radio France Internationale serait alors d'une grande utilité pour le Rwanda en embauchant au moins un journaliste rwandais dans ses rédactions.

*Formation* // Il sera aussi nécessaire de négocier un quota plus élevé dans le secteur de la formation de nos techniciens et journalistes de la télévision.

## 2.2. BELGIQUE

### 2.2.1. ETAT DE LA COOPERATION

Les grands dossiers de coopération avec la Belgique, en matière de communication, reposent sur les bonnes dispositions de la Belgique, auparavant, pour le financement de la construction du bâtiment devant abriter la télévision nationale, d'assurer la formation du personnel et d'en faire le suivi. Dans le domaine de la formation, deux contingents soit 60 personnes ont déjà terminé leur formation en Belgique et sur place et sont maintenant opérationnels dans le projet T.V. nationale.

S'agissant du bâtiment, la partie belge manifeste des réticences envers son financement. Toutefois, il sied de signaler que la Belgique prétend vouloir d'abord approfondir un certain nombre de questions relatives entre autres aux coûts d'investissement et aux coûts de fonctionnement du projet Télévision. C'est dans ce cadre qu'une mission d'experts belges de la T.V. séjourne au Rwanda du 09 au 21 Novembre 1992 pour "recueillir et étudier les éléments indispensables pour poursuivre le processus d'instruction de l'intervention belge dans le projet T.V."

En fin de compte, l'on doit souligner que le Discours du Secrétaire d'Etat Belge à la Coopération récemment en séjour dans notre Pays et en rapport avec l'intervention belge dans le projet T.V. n'est pas du tout promettant.



### 2.2.2. UTILITE D'UNE MISSION RWANDAISE EN BELGIQUE

La Belgique qui avait pris des engagements dans la construction du bâtiment devant abriter le complexe de la T.V. rwandaise semble se désintéresser de plus en plus et risque, soit de nous décevoir complètement ou d'occasionner un grand retard dans l'opérationnalisation du Projet T.V. rwandaise.

De par la délégation des techniciens rwandais de l'Information qui viennent de faire une tournée européenne (France, Belgique, Suisse, RFA), les avis seraient partagés dans les milieux belges, au sujet du financement par la Belgique de ce bâtiment, raison pour laquelle il sied d'approcher tous ces milieux pour juger de l'opportunité de transférer ce dossier vers une autre coopération sans risquer des casses graves dans nos relations avec la Belgique.

L'augmentation des boursiers rwandais, techniciens et journalistes de la T.V. en Belgique ou au Rwanda à la charge de la Belgique sera également négociées. Les deux contingents de 60 personnes au total ne suffisent pas pour faire fonctionner toute la T.V.. La négociation du recrutement des journalistes rwandais à RTBF (branche française) s'avère également importante compte tenu du fait même que cette radio à grandement contribuer à nous déstabiliser pendant les moments durs de l'histoire de notre société, suite à la campagne d'intoxication des Inkotanyi.

### 2.3. LA REPUBLIQUE FEDERALE D'ALLEMAGNE

#### 2.3.1. ETAT DE LA COOPERATION

Depuis longtemps, l'Allemagne intervient dans le projet "Radio-Rwanda" qu'elle continue à assister dans le cadre de la convention signée entre le Gouvernement Rwandais et la Deutsche Welle dans le cadre de l'exploitation du site de Kinyinya. Les deux parties célèbrent, à Kigali cette année, l'anniversaire de trente ans de cette coopération. Parmi les événements marquant cette trentaine de la coopération entre le Gouvernement Rwandais et la Deutsche Welle, le Ministère de l'Information vient, au nom du Gouvernement Rwandais, d'adresser une requête officielle à la Deutsche Welle pour recommander le renouvellement du contrat de travail de Paul MBARAGA, affecté dans la rédaction française de la Deutsche Welle pour la période de Décembre 1990 à 1993. Par la même correspondance, la partie rwandaise a demandé à la Deutsche Welle d'explorer les possibilités de recrutement d'autres journalistes rwandais dans les rédactions Swahili et Anglaise de la Deutsche Welle.



L'Allemagne intervient également dans le projet "DECOR" (Développement de la Communication Rurale) qui fonctionne au niveau des Centres Régionaux d'Information dans chaque Préfecture du Pays. Ce sont des Centres multi-média aussi bien au service de la Radiodiffusion que de la Presse Ecrite et le Desk Central de l'Agence de Presse .

### 2.3.2. UTILITE D'UNE MISSION RWANDAISE EN RFA

La coopération Gouvernement Rwandais et Deutsche Welle touche à sa trentaine en ce qui concerne le volet d'exploitation du site Kinyinya, laissant, contrairement aux autres, un journaliste rwandais permanent dans la rédaction française de la Deutsche Welle, en la personne de Paul MBARAGA.

Le Ministère de l'Information vient d'adresser une requête officielle, au nom du Gouvernement Rwandais, à l'organe directeur de la Deutsche Welle pour demander le renouvellement du contrat de Paul MBARAGA à la Deutsche Welle (rédaction française) et le recrutement d'au moins deux autres journalistes rwandais dans les rédactions Swahili et Anglaise de la Deutsche Welle.

Il sied de souligner que Paul MBARAGA a été recruté à la Deutsche Welle dès Décembre 1990 et a dû lutter contre SEBUDANDI, réfugié rwandais vieux dans la rédaction française de la Deutsche Welle qui prend très prochainement sa retraite. Notre demande y rencontre l'hostilité des journalistes des autres Pays africains (Tanzanie, Kenya, ....).

Des contacts individuels seraient alors de grande utilité pour une évolution positive de ce dossier.

L'on négociera aussi une coopération dans le domaine de la formation des techniciens et journalistes de la T.V. rwandaise dans le cadre de l'accord de coopération culturelle avec la RFA.

## 2.4. LA SUISSE

### 2.4.1. ETAT DE LA COOPERATION

En plus des bourses de stages aux journalistes rwandais, la Suisse vient de réaliser, pour le compte du Gouvernement Rwandais, deux expertises qui ont respectivement porté sur:

- "Le système de l'Information au Rwanda"
- "Les structures de la Presse Publique et Privée dans un contexte pluraliste".

Une requête vient encore d'être adressée au Coordinateur de la Coopération Suisse au Rwanda pour le financement d'une étude sur la situation de la Presse Privée et les mesures à prendre pour la promouvoir.



#### 2.4.2. UTILITE D'UNE MISSION RWANDAISE EN SUISSE

Dans le domaine de l'information, la Suisse s'est intéressée à la formation avec un quota pas très élevé et à la réalisation de certaines études. Il sied alors de profiter de cette tournée européenne pour négocier avec la partie suisse de l'augmentation du nombre de boursiers rwandais dans le domaine de l'information - communication.

#### 2.5. LE LUXEMBOURG

##### 2.5.1. ETAT DE LA COOPERATION

L'idée de coopération entre le Luxembourg et le Gouvernement Rwandais est née des contacts menés par une délégation Luxembourgeoise auprès du Ministère Rwandais de l'Information à l'occasion d'une visite de travail effectuée au Rwanda. Ladite délégation dirigée par Monsieur KOSS Ferdinand, Directeur de Lux-Development (Société Luxembourgeoise pour la Coopération Economique Internationale) et à laquelle participait Monsieur Gaston SCHART a séjourné dans notre Pays fin octobre 1992 et s'est entretenu avec le Ministre de l'Information en date du 23/10/1992. L'entretien a principalement porté sur une éventuelle future coopération entre le Luxembourg et le Gouvernement Rwandais dans le secteur de l'Information et plus précisément dans le Projet de la Télévision Rwandaise.

Le ~~memorandum~~ <sup>rapport</sup> envoyé à l'occasion de ce nouveau bailleur de fonds en matière de Télévision Nationale remonte l'historique de ce Projet, son évolution dans le temps jusqu'au stade actuel et dégage enfin les attentes du Gouvernement Rwandais à la partie Luxembourgeoise dans le secteur de l'information, volet T.V.

Il sied avant tout de signaler que de l'entretien du Ministre de l'Information avec la délégation luxembourgeoise se dégagent trois points principaux, pressentis comme domaines prioritaires de cette coopération à savoir:

- la construction du bâtiment devant abriter la T.V. rwandaise;
- les échanges au niveau technique et politique;
- les équipements.

##### 2.5.2. UTILITE D'UNE MISSION RWANDAISE AU LUXEMBOURG

La délégation luxembourgeoise qui est passée dans le Pays en octobre 1992 a pris des initiatives de contacter le Ministre de l'Information pour lui demander de préciser les domaines dans lesquels le Luxembourg peut intervenir en matière de T.V. rwandaise et a manifesté un grand intérêt à cette coopération.



La partie rwandaise vient de lui envoyer un mémorandum qui servirait de négociations pour cette coopération qui semble très promettant de par les contacts réguliers entre le Ministère de l'Information et le partie luxembourgeoise via le consul du Luxembourg au Rwanda et il faut tenir compte du fait même que la programmation de leurs activités pour l'année 1993 ~~est~~ fixée vers fin Décembre 1992.

Le Luxembourg étant très avancé en matière de T.V., ce sera une occasion de s'imprégner de son système d'autant plus qu'il dispose des studios T.V. à travers presque toute l'Europe (Belgique, Pays-Bas,...), pour pouvoir orienter le système rwandais.

### 3. CONCLUSION

Compte tenu de tous les éléments précédents, il sied de conclure que la tournée européenne d'une délégation de politiciens et techniciens de la communication, dirigée par le Ministre de l'Information s'impose et est programmée pour la période allant du 08 au 25 Décembre 1992.

En plus du côté technique ci-haut explicité, le Ministre de l'Information en qualité de Représentant du Gouvernement sur place en Europe, devra répondre à plusieurs questions relatives à la vie socio-économique du Rwanda dont le respect des droits de l'homme en général au Rwanda et des journalistes (hommes de la presse) en particulier, la guerre et tous les problèmes connexes, aux négociations, au PAS et au PNAS, etc...

Cette visite sera par là une contribution à la rehausse de l'image de marque du Pays dans ces milieux européens, qui doit être le résultat de l'action menée par toutes les forces de la nation, partout où elles sont.

Kigali, le 18 Novembre 1992

*[Signature]*

